

Médiation de la consommation : en application des articles L. 612-1 et L. 616-1 du Code de la consommation, en cas de litige, et après avoir tenté de le résoudre directement auprès de nos services par une réclamation écrite, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont nous relevons : CENTRE DE LA MÉDIATION DE LA CONSOMMATION DE CONCILIEURS DE JUSTICE, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, <https://www.cm2c.net/>.

Ici, dans cet établissement,
le médiateur de la consommation est :



CENTRE DE LA MÉDIATION
DE LA CONSOMMATION DE
CONCILIEURS DE JUSTICE

En cas de litige de la consommation, vous pouvez le
déclarer directement sur la plate-forme CM2C
à l'adresse : <https://www.cm2c.net>



CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
contact@cm2c.net - 01 89 47 00 14